

RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le « rapport de gestion »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et ses filiales, à titre individuel ou collectif.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le comité d'audit et le conseil d'administration le 10 mars 2020. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants, les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, la disponibilité et coût des matières premières, les fluctuations des taux de change des devises et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective contenues aux présentes afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada (« CPA Canada ») Partie I — Comptabilité. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Le présent rapport de gestion contient également des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et il est peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures sont les suivantes :

- **Le bénéfice brut** : les ventes moins le coût des ventes
- **Le BAIIA** : le résultat d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre du droit d'utilisation et des immobilisations incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement)
- **La marge du BAIIA** : le BAIIA divisé par les ventes de la période correspondante
- **Le résultat d'exploitation**
- **La marge d'exploitation** : le résultat d'exploitation divisé par les ventes de la période correspondante
- **Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés**
- **La dette à long terme sur le BAIIA** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par le BAIIA
- **Le rendement sur les capitaux propres moyens** : le résultat net divisé par les capitaux propres moyens
- **Le ratio du fonds de roulement** : le total de l'actif courant divisé par le total du passif courant (excluant la partie courte terme des passifs non courants)
- **La dette à long terme sur la capitalisation totale** : la dette à long terme (y compris la partie courante) divisée par la somme des capitaux propres et de la dette à long terme (y compris la partie courante)

La direction considère que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement aux résultats d'exploitation, à la situation financière et aux flux de trésorerie de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site web de SEDAR au www.sedar.com. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique Investisseurs du site Web de la Société au www.stella-jones.com.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fabrique aussi du bois d'œuvre à usage résidentiel et des accessoires qu'elle distribue auprès de détaillants en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 31 décembre 2019, la Société exploitait quarante usines de traitement du bois, douze installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans six provinces canadiennes et dix-neuf états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2019, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 2 190 employés.

Stella-Jones possède plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui permet à la Société de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production et la vente de créosote, un produit de préservation du bois.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file en matière de performance dans l'industrie de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

FAITS SAILLANTS

Aperçu général de l'exercice 2019

Les ventes ont atteint 2,2 milliards de dollars en 2019, en hausse de 2,1 % par rapport à l'exercice 2018, en raison principalement d'une amélioration globale des prix, ce qui inclut l'incidence positive de la conversion des devises, ainsi que de la contribution des acquisitions réalisées lors du précédent exercice, en partie contrebalancées par une baisse des volumes. L'amélioration des ventes est presque entièrement attribuable à la progression des ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics en raison d'une hausse des prix de vente. Malgré une baisse des volumes, les ventes de traverses de chemin de fer ont aussi enregistré une progression alors que les hausses de prix ont plus que compensé la baisse des expéditions. Bien que les ventes de produits industriels aient profité d'un accroissement des volumes, la baisse des prix du bois d'œuvre a eu un impact défavorable sur les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel et les ventes de billots et de bois d'œuvre.

Les résultats d'exploitation ont augmenté d'un exercice sur l'autre grâce à une amélioration des prix de vente et une composition des ventes avantageuse. En 2019, Stella-Jones a utilisé ses liquidités pour combler ses besoins en fonds de roulement, investir dans ses immobilisations corporelles, réaliser l'acquisition d'un groupe d'actifs et remettre du capital aux actionnaires sous forme de versements de dividendes et de rachat d'actions. Au 31 décembre 2019, la situation financière de la Société était solide, avec un ratio de la dette à long terme sur le BAIIA de 1,9 x, lui permettant de poursuivre sa croissance.

Faits saillants financiers de l'exercice 2019

Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location*, (« IFRS 16 »), mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants des périodes antérieures, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. L'application de cette nouvelle norme a donné lieu à l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation et d'obligations locatives dans l'état consolidé de la situation financière. À partir du 1^{er} janvier 2019, au lieu de frais de location, un amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation et des charges financières liées aux obligations locatives sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables » à la page 25 pour obtenir de plus amples renseignements sur l'adoption d'IFRS 16.

Indicateurs clés choisis (en millions de dollars, sauf le résultat par action (« RPA ») et les indicateurs clés de rendement)	2019	2018	2017
Résultats d'exploitation			
Ventes	2 169,0	2 123,9	1 886,1
Bénéfice brut ⁽¹⁾⁽²⁾	358,5	328,0	315,2
BAIIA ⁽¹⁾	312,9	244,4	243,1
Résultat d'exploitation ⁽¹⁾	242,3	206,3	207,4
Résultat net	163,1	137,6	167,9
RPA – de base et dilué	2,37	1,98	2,42
Flux de trésorerie liés aux			
Activités d'exploitation	89,9	128,1	301,1
Activités de financement	(24,2)	(26,0)	(239,9)
Activités d'investissement	(65,7)	(108,5)	(58,5)
Situation financière			
Actif courant	1 191,7	1 068,4	908,4
Stocks	970,6	838,6	718,5
Actif total	2 281,1	2 062,2	1 786,0
Dette à long terme ⁽³⁾	604,9	513,5	455,6
Obligations locatives ⁽⁴⁾	118,1	-	-
Passif total	992,8	780,8	670,4
Capitaux propres	1 288,3	1 281,4	1 115,5
Indicateurs clés de rendement			
Marge du BAIIA ⁽¹⁾	14,4 %	11,5 %	12,9 %
Marge d'exploitation ⁽¹⁾	11,2 %	9,7 %	11,0 %
Rendement sur les capitaux propres moyens ⁽¹⁾	12,7 %	11,5 %	15,7 %
Ratio du fonds de roulement ⁽¹⁾	8,56	7,76	8.17
Dette à long terme ⁽³⁾ sur la capitalisation totale ⁽¹⁾	0,32:1	0,29:1	0,29:1
Dette à long terme ⁽³⁾ sur le BAIIA ⁽¹⁾	1,93	2,10	1,87
Dividende par action	0,56	0,48	0,44

⁽¹⁾ Il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse la comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs.

⁽²⁾ Les chiffres correspondants ont été ajustés afin d'être conformes à la présentation du présent exercice.

⁽³⁾ Incluant la partie courante de la dette à long terme.

⁽⁴⁾ Incluant la partie courante des obligations locatives.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit présente les rapprochements entre les mesures financières non conformes aux IFRS et les mesures les plus comparables des IFRS.

Rapprochement du résultat net avec le résultat d'exploitation et le BAIIA (en millions de dollars)	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercices clos les 31 décembre	
	2019 ⁽¹⁾	2018	2019 ⁽¹⁾	2018
Résultat net de la période	27,7	20,6	163,1	137,6
Plus :				
Charge d'impôts sur le résultat	8,0	6,4	55,6	49,6
Charges financières	5,7	4,8	23,6	19,1
Résultat d'exploitation	41,4	31,8	242,3	206,3
Dotations aux amortissements	17,4	10,0	70,6	38,1
BAIIA	58,8	41,8	312,9	244,4

(1) Pour la période de trois mois close le 31 décembre 2019, l'adoption d'IFRS 16 a augmenté le résultat d'exploitation et le BAIIA de 0,3 million de dollars et 8,4 millions de dollars respectivement. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'adoption d'IFRS 16 a réduit le résultat d'exploitation de 0,4 million de dollars et accru le BAIIA de 32,0 millions de dollars.

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente les taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres de Stella-Jones pour les exercices 2019 et 2018. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes libellés en dollars américains.

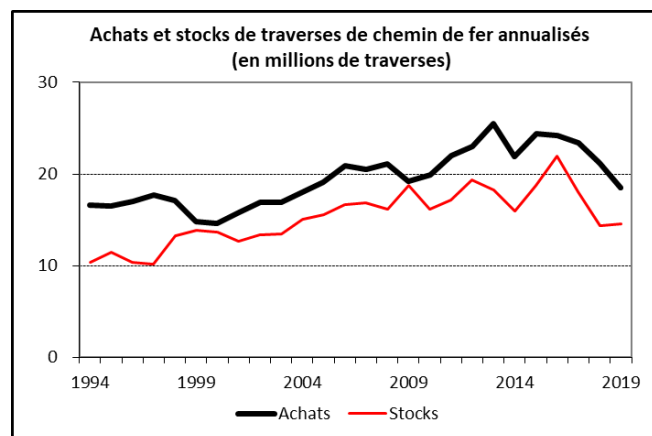
Taux \$ US/\$ CA	2019		2018	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,3318	1,3363	1,2549	1,2894
Deuxième trimestre	1,3438	1,3087	1,2893	1,3168
Troisième trimestre	1,3177	1,3243	1,3080	1,2945
Quatrième trimestre	1,3231	1,2988	1,3129	1,3642
Exercice	1,3291	1,2988	1,2913	1,3642

- Taux moyen : L'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2019 par rapport à 2018 a eu un impact positif sur les ventes, mais une incidence négative sur le coût des ventes.
- Taux de clôture : Au 31 décembre 2019, la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2018, a eu pour effet de réduire la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

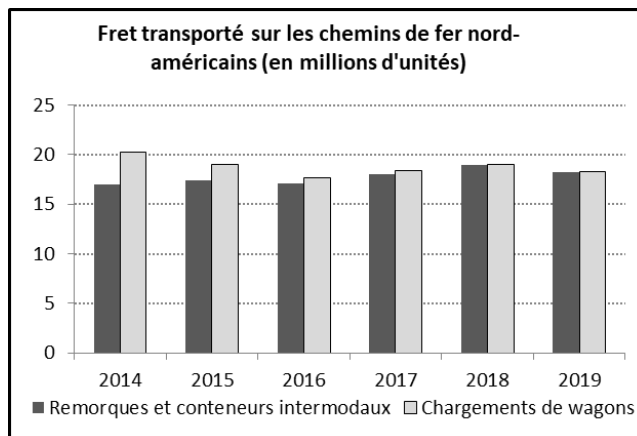
SURVOL DE L'INDUSTRIE DES TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Comme l'a rapporté l'organisme *Railway Tie Association* (« RTA »), les achats de traverses de chemin de fer se sont élevés à 18,5 millions de traverses en 2019, contre 21,2 millions de traverses en 2018. Le RTA calcule les achats effectués en se fondant sur l'écart entre la production mensuelle et l'évolution des stocks, à partir des données fournies par ses membres. Les niveaux des stocks sont demeurés relativement stables et s'établissaient à 14,6 millions de traverses au 31 décembre 2019. Par conséquent, le ratio des stocks par rapport aux ventes s'établissait à 0,77:1 au 31 décembre 2019, soit un niveau comparable au ratio moyen de 0,78:1 observé au cours des dix années précédentes.

Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion persistante sur les autoroutes ont incité les expéditeurs à progressivement privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer. Au cours des dernière années, l'achalandage total sur les chemins de fer nord-américains est resté relativement stable.



Source : Railway Tie Association



Source : Association of American Railroads

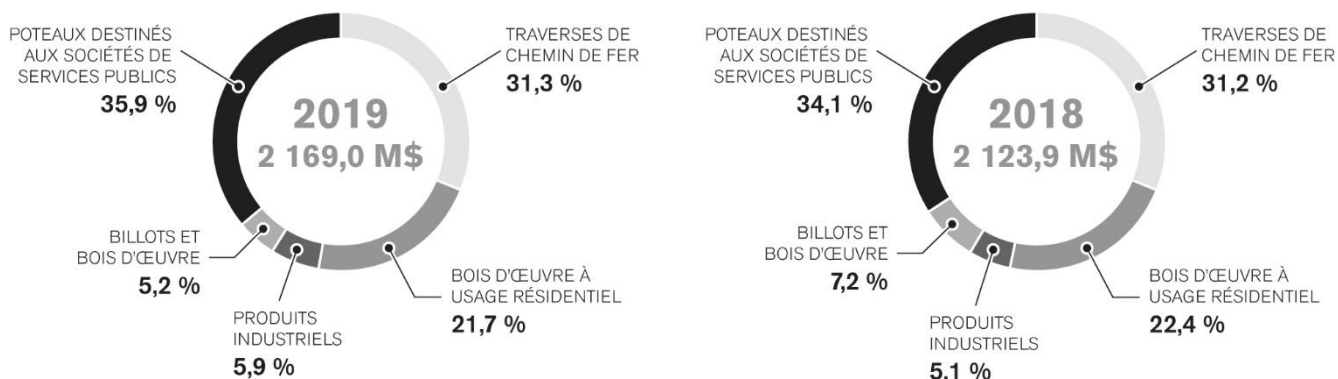
RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les ventes ont atteint 2 169,0 millions de dollars, en hausse de 45,1 millions de dollars par rapport aux ventes de 2 123,9 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 11,6 millions de dollars ainsi que l'incidence positive de la conversion des devises de 41,9 millions de dollars, les ventes ont reculé de 8,4 millions de dollars, soit 0,4 %, en 2019. La hausse des prix des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer, et l'augmentation des volumes de produits industriels ont été plus que contrebalancées par les reculs des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel et des ventes de billots et de bois d'œuvre ainsi que la baisse des expéditions de traverses de chemin de fer.

Ventes (en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
2018	725,0	662,4	474,4	109,2	152,9	2 123,9
Acquisitions	0,5	–	7,3	3,8	–	11,6
Incidence des taux de change	17,3	16,2	4,5	2,9	1,0	41,9
Croissance interne	36,4	(0,4)	(14,6)	12,3	(42,1)	(8,4)
2019	779,2	678,2	471,6	128,2	111,8	2 169,0
Croissance interne %	5,0 %	(0,1 %)	(3,1 %)	11,3 %	(27,5 %)	(0,4 %)

Répartition des ventes par catégorie de produits (% des ventes)

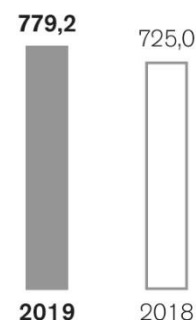


Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 779,2 millions de dollars en 2019, en hausse de 7,5 % par rapport aux ventes de 725,0 millions de dollars réalisées en 2018. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 0,5 million de dollars et l'effet de conversion des devises de 17,3 millions de dollars, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont augmenté de 36,4 millions de dollars, soit 5,0 %, en raison principalement d'une hausse des prix de vente. L'accroissement des volumes dans le sud-est des États-Unis et la vigueur globale de la demande générée par les programmes de remplacement, ont été en grande partie contrebalancés par une baisse des volumes découlant du nombre plus élevé de projets de poteaux de transmission observé lors de la même période l'an dernier. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 35,9 % des ventes totales de la Société en 2019.

VENTES DE POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

(en millions de \$)

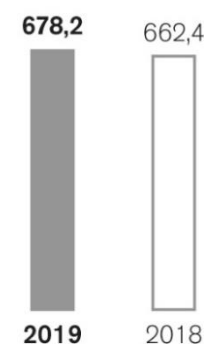


Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer se sont élevées à 678,2 millions de dollars pour l'exercice 2019, ce qui représente une hausse de 2,4 % par rapport aux ventes de 662,4 millions de dollars réalisées en 2018. Si on exclut l'effet de conversion des devises de 16,2 millions de dollars, les ventes de traverses de chemin de fer sont demeurées stables alors que la hausse des prix de vente a compensé la baisse des volumes de vente. La réduction, en 2019, du programme d'entretien d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, de même que des cycles de traitement des traverses de chemin de fer de plus longue durée, ont eu une incidence défavorable sur les volumes de vente. Bien que la demande pour les traverses de chemin de fer soit demeurée forte, le resserrement de l'offre de traverses non traitées sur le marché a nécessité que la Société traite des traverses de chemin de fer qui n'avaient pas été séchées à l'air libre, ce qui a rallongé les cycles de traitement. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 31,3 % des ventes totales de la Société en 2019.

VENTES DE TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

(en millions de \$)

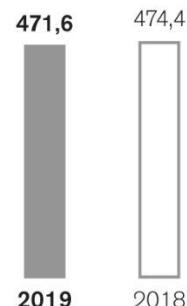


Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 471,6 millions de dollars en 2019, en baisse de 0,6 % par rapport à celles de 474,4 millions de dollars réalisées en 2018. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 7,3 millions de dollars et l'effet de conversion des devises de 4,5 millions de dollars, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont reculé de 14,6 millions de dollars, soit 3,1 %. Cette variation s'explique essentiellement par une réduction des prix de vente attribuable à une baisse des coûts du bois d'œuvre par rapport à la même période l'an dernier, en partie contrebalancée par une augmentation des volumes malgré des conditions météorologiques défavorables dans l'est du Canada en début d'année. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont représenté 21,7 % des ventes totales de la Société en 2019.

VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

(en millions de \$)



Produits industriels

Les ventes de produits industriels ont atteint 128,2 millions de dollars en 2019, comparativement à 109,2 millions de dollars lors du précédent exercice. Si on exclut la contribution des acquisitions réalisées en 2018 de 3,8 millions de dollars et l'effet de conversion des devises de 2,9 millions de dollars, les ventes ont progressé de 12,3 millions de dollars, soit 11,3 %, en raison principalement d'un accroissement des ventes de produits destinés au secteur ferroviaire et de pieux pour fondations. Les ventes de produits industriels ont représenté 5,9 % des ventes totales de la Société en 2019.

VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS

(en millions de \$)

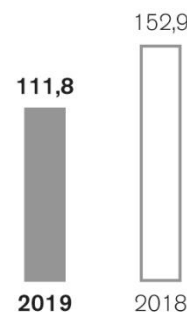


Billots et bois d'œuvre

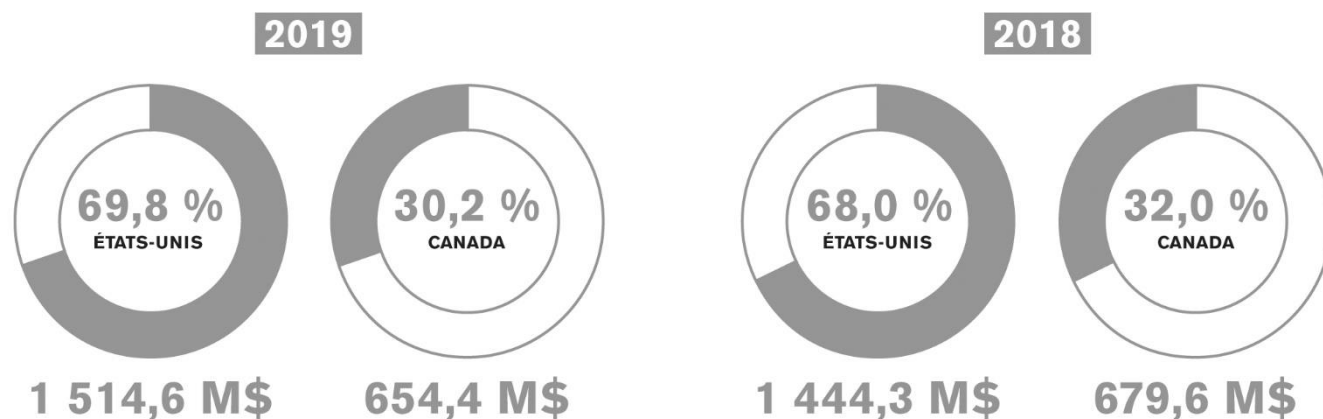
Les ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre se sont chiffrées à 111,8 millions de dollars en 2019, comparativement à des ventes de 152,9 millions de dollars en 2018. Si on exclut l'effet de conversion des devises de 1,0 million de dollars, les ventes de cette catégorie de produits ont reculé de 42,1 millions de dollars, soit 27,5 %. Ce recul reflète une baisse des prix de vente résultant de la réduction des coûts du bois d'œuvre sur le marché et d'une diminution des volumes découlant du calendrier des activités de récolte du bois. Les ventes de billots et de bois d'œuvre ont représenté 5,2 % des ventes totales de la Société en 2019.

VENTES DE BILLOTS ET BOIS D'ŒUVRE

(en millions de \$)



Répartition géographique des ventes (% des ventes)



Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 1 514,6 millions de dollars, soit 69,8 % des ventes en 2019, ce qui représente une augmentation de 70,3 millions de dollars, soit 4,9 %, par rapport aux ventes de 1 444,3 millions de dollars réalisées en 2018. Cette progression, d'un exercice sur l'autre, est principalement attribuable à une hausse des prix de vente et à une forte demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics, à un accroissement des ventes de produits industriels ainsi qu'à l'effet de conversion favorable des devises.

Les ventes réalisées sur le marché canadien se sont chiffrées à 654,4 millions de dollars, soit 30,2 % des ventes en 2019, ce qui représente un recul de 25,2 millions de dollars, ou 3,7 %, par rapport aux ventes de 679,6 millions de dollars effectuées en 2018. Ce recul, d'un exercice sur l'autre, traduit essentiellement une baisse des ventes dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre, en partie contrebalancée par une hausse des ventes de traverses de chemin de fer.

Coût des ventes

Détails du coût des ventes (en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre		Variation
	2019	2018	
Coût des ventes avant amortissement	1 754,6	1 771,6	(17,0)
Amortissement des immobilisations corporelles	23,8	21,1	2,7
Amortissement des immobilisations incorporelles	2,3	3,2	(0,9)
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	29,8	-	29,8
Coût des ventes	1 810,5	1 795,9	14,6

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, s'est élevé à 1 810,5 millions de dollars, soit 83,5 % des ventes, en 2019. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 1 795,9 millions de dollars, ou 84,6 % des ventes, en 2018.

Le coût des ventes avant amortissement a diminué de 17,0 millions de dollars en raison principalement d'une baisse des volumes de vente, de l'adoption d'IFRS 16, en vertu de laquelle les charges liées aux contrats de location simples ne sont plus constatées comme des charges d'exploitation, et d'une baisse des coûts du bois d'œuvre en comparaison du précédent exercice. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse des coûts de production des traverses de chemin de fer découlant de cycles de traitement de plus longue durée, ainsi que par l'incidence des fluctuations de la valeur du dollar américain.

La dotation aux amortissements totale s'est élevée à 70,6 millions de dollars en 2019, dont des tranches respectives de 55,9 millions de dollars et 14,6 millions de dollars ont été comptabilisées sous les rubriques « coût des ventes » et « frais de vente et d'administration » dans l'état consolidé du résultat net. La dotation aux amortissements comptabilisée dans le coût des ventes a augmenté de 31,6 millions de dollars en 2019, en raison essentiellement de l'adoption d'IFRS 16 en vertu de laquelle une dotation aux amortissements d'actifs au titre du droit d'utilisation d'un montant de 29,8 millions de dollars a été comptabilisée.

Le bénéfice brut a atteint 358,5 millions de dollars, soit 16,5 % des ventes, en 2019, comparativement à 328,0 millions de dollars, ou 15,4 % des ventes, en 2018. En dépit d'une baisse globale des volumes et d'une hausse des coûts de production des traverses de chemin de fer en raison de l'allongement des cycles de traitement, le bénéfice brut s'est amélioré grâce à la hausse des prix de vente des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer et à l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien en 2019.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 116,6 millions de dollars en 2019, incluant un amortissement de 14,6 millions de dollars, comparativement à 112,8 millions de dollars en 2018, incluant un amortissement de 13,8 millions de dollars. L'augmentation est principalement attribuable à une hausse des dépenses de rémunération de 6,4 millions de dollars, incluant une hausse de 2,5 millions de dollars liée aux régimes de participation aux résultats, ainsi qu'à une hausse des dépenses en technologie de l'information de 2,7 millions de dollars, en partie contrebalancées par une baisse de la rémunération fondée sur des actions de 4,5 millions de dollars. Pour l'exercice 2019, une dotation aux amortissements liée aux relations clients et aux ententes de non-concurrence de 12,0 millions de dollars ainsi qu'une dotation aux amortissements des actifs au titre du droit d'utilisation de 2,6 millions de dollars ont été comptabilisées aux frais de vente et d'administration. En 2018, une dotation aux amortissements liée aux relations clients et aux ententes de non-concurrence de 13,8 millions de dollars a été constatée dans le coût des ventes puis reclassée aux frais de vente et d'administration aux fins de conformité avec la présentation de 2019. Exprimés en pourcentage des ventes, les frais de vente et d'administration, excluant la dotation aux amortissements, ont représenté 4,7 % des ventes en 2019 et en 2018.

Autres pertes et gains, montant net

Le montant net de 0,4 million de dollars des autres gains en 2019 comprend une réduction de 6,1 millions de dollars de la perte non réalisée découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diésel et le pétrole, en partie contrebalancée par une perte réalisée de 2,3 millions de dollars sur ces contrats dérivés sur marchandises et par une perte de 3,1 millions de dollars sur cession et dépréciation d'actifs. En 2018, le montant net de 8,9 millions de dollars des autres pertes subies consistait essentiellement en une perte non réalisée découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diésel et le pétrole.

Charges financières

Les charges financières pour l'exercice 2019 se sont élevées à 23,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 19,1 millions de dollars comptabilisés en 2018. La hausse est principalement attribuable à l'adoption d'IFRS 16 en vertu de laquelle une charge d'intérêts de 4,0 millions de dollars a été comptabilisée, ainsi qu'à une hausse des emprunts afin de financer les dépenses en immobilisations et le rachat d'actions.

Résultat avant impôts et charge d'impôts

Le résultat avant impôts s'est élevé à 218,7 millions de dollars, soit 10,1 % des ventes, en 2019, contre 187,2 millions de dollars, ou 8,8 % des ventes, en 2018.

La charge d'impôts sur le résultat a totalisé 55,6 millions de dollars en 2019, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 25,4 %. En 2018, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 49,6 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 26,5 %.

La baisse du taux d'imposition effectif pour l'exercice 2019 est en grande partie attribuable à une répartition plus favorable des bénéfices imposables générés par la Société au sein des différents territoires où elle exerce ses activités.

Résultat net

Le résultat net pour l'exercice 2019 a atteint 163,1 millions de dollars, soit 2,37 \$ par action, comparativement à un résultat net de 137,6 millions de dollars, ou 1,98 \$ par action diluée, en 2018.

ACQUISITION D'UN GROUPE D'ACTIFS

Shelburne Wood Protection Ltd.

Le 1^{er} avril 2019, la Société a complété l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de Shelburne Wood Protection Ltd. (« SWP »), situés à Shelburne en Ontario. L'usine de SWP se spécialise dans le traitement du bois d'œuvre à usage résidentiel. La contrepartie totale associée à l'acquisition s'élève à 9,2 millions de dollars, dont une tranche de 8,5 millions de dollars a été financée au moyen des facilités de crédit syndiquées de la Société et une autre de 0,7 million de dollars a été comptabilisée à titre de solde de prix d'achat. Le solde de prix d'achat ne porte pas intérêt et a été constaté à sa juste valeur en utilisant un taux d'intérêt effectif de 3,31 %. Il sera payé au vendeur en deux versements égaux à la date du premier et second anniversaire de la transaction. L'acquisition de SWP a été comptabilisée comme une acquisition d'un groupe d'actifs.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de poteaux destinés aux sociétés de services publics, de traverses de chemin de fer et de produits industriels sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité; par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2019

Pour les trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le RPA)	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Ventes	440,7	661,8	626,6	439,9	2 169,0
BAIIA	63,8	94,2	96,1	58,8	312,9
Résultat d'exploitation	45,7	76,7	78,6	41,4	242,3
Résultat net de la période	29,5	52,3	53,7	27,7	163,1
RPA – de base et dilué	0,43	0,76	0,78	0,41	2,37

2018

Pour les trimestres clos les (en millions de dollars, sauf le RPA)	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
Ventes	398,8	662,3	630,0	432,8	2 123,9
BAIIA	44,0	80,1	78,5	41,8	244,4
Résultat d'exploitation	35,5	71,0	67,9	31,8	206,3
Résultat net de la période	23,1	48,1	45,8	20,6	137,6
RPA – de base et dilué	0,33	0,69	0,66	0,30	1,98

Note : Les chiffres étant arrondis, la somme des résultats trimestriels peut ne pas correspondre exactement au total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Faits saillants

Indicateurs clés de rendement (en millions de dollars, sauf la marge et le RPA)	T4-2019	T4-2018	Variation (\$)	Variation (%)
Résultats d'exploitation				
Ventes	439,9	432,8	7,1	1,6
Bénéfice brut ⁽¹⁾	70,2	70,5	(0,3)	(0,4)
BAIIA	58,8	41,8	17,0	40,7
Marge du BAIIA	13,4 %	9,7 %	s.o.	s.o.
Résultat d'exploitation	41,4	31,8	9,6	30,2
Résultat net	27,7	20,6	7,1	34,5
RPA – de base et dilué	0,41	0,30	0,11	36,7

⁽¹⁾ Ajusté afin d'être conforme à la présentation du présent exercice.

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

Résultats d'exploitation

Les ventes se sont élevées à 439,9 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2019, en hausse de 1,6 % par rapport aux ventes de 432,8 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2018. Si on exclut l'effet de conversion de 2,7 millions de dollars résultant des fluctuations de la valeur du dollar américain, les ventes ont progressé de 4,4 millions de dollars, soit 1,0 %, comme il est expliqué ci-après.

Ventes (en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Poteaux destinés aux sociétés de services publics	Traverses de chemin de fer	Bois d'œuvre à usage résidentiel	Produits industriels	Billots et bois d'œuvre	Ventes consolidées
T4 2018	192,0	127,0	60,3	23,1	30,4	432,8
Incidence des taux de change	1,8	0,4	0,1	0,2	0,2	2,7
Croissance interne	(2,9)	3,9	0,7	3,0	(0,3)	4,4
T4 2019	190,9	131,3	61,1	26,3	30,3	439,9
Croissance interne %	(1,5 %)	3,1 %	1,2 %	13,0 %	(1,0 %)	1,0 %

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont chiffrées à 190,9 millions de dollars, en légère baisse de 0,6 % par rapport aux ventes de 192,0 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont fléchi de 1,5 % alors que la hausse des prix de vente a été plus que contrebalancée par une baisse des volumes attribuable au nombre plus élevé de projets ayant nécessité des poteaux de transmission lors de la même période l'an dernier. Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 131,3 millions de dollars, en hausse de 3,4 % par rapport aux ventes de 127,0 millions de dollars réalisées lors du précédent exercice. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes de traverses de chemin de fer ont enregistré une progression de 3,1 % grâce à la hausse des prix de vente, en partie contrebalancée par une baisse de volume des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 61,1 millions de dollars, ce qui représente une légère hausse par rapport aux ventes de 60,3 millions de dollars réalisées lors de la même période l'an dernier. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont progressé de 1,2 %, grâce à un accroissement des volumes de ventes, en grande partie contrebalancé par une baisse des prix du bois d'œuvre par rapport à la période correspondante du précédent exercice. Les ventes de produits industriels se sont élevées à 26,3 millions de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 23,1 millions de dollars réalisées un an plus tôt. Si on exclut l'effet de conversion des devises, les ventes ont augmenté de 13,0 % en raison d'une hausse des volumes de produits destinés au secteur ferroviaire. Les ventes de billots et de bois d'œuvre se sont chiffrées à 30,3 millions de dollars au quatrième trimestre, soit un niveau comparable à celui de la même période l'an dernier.

Le bénéfice brut s'est établi à 70,2 millions de dollars, soit 16,0 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 70,5 millions de dollars, ou 16,3 % des ventes, au quatrième trimestre de 2018. Bien que les prix se soient améliorés par rapport à la même période l'an dernier, cela n'a pas suffi à compenser la baisse des volumes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et la hausse des coûts de production, principalement pour les traverses de chemin de fer. Le résultat d'exploitation s'est élevé à 41,4 millions de dollars, soit 9,4 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2019, contre 31,8 millions de dollars, ou 7,4 % des ventes, en 2018. Le résultat d'exploitation au quatrième trimestre de l'exercice 2018 comprenait d'autres pertes d'un montant net de 9,6 millions de dollars principalement constituées d'une perte hors caisse découlant de la réévaluation à la valeur du marché de contrats dérivés sur le diésel et le pétrole.

Le résultat net de la période s'est élevé à 27,7 millions de dollars, soit 0,41 \$ par action diluée, comparativement à 20,6 millions de dollars, ou 0,30 \$ par action diluée, lors de l'exercice précédent.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Du fait que la majorité des actifs et des passifs de la Société sont libellés en dollars américains, les fluctuations des taux de change peuvent avoir un impact important sur leur valeur. Ainsi, au 31 décembre 2019, la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien, comparativement au 31 décembre 2018 (veuillez consulter la rubrique intitulée « Taux de change » à la page 5) a pour conséquence de réduire la valeur des actifs et des passifs libellés en dollars américains, après conversion en dollars canadiens.

Actif

Au 31 décembre 2019, le total de l'actif atteignait 2 281,1 millions de dollars, contre 2 062,2 millions de dollars au 31 décembre 2018. Le solde plus élevé du total des actifs traduit l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation et une augmentation des stocks, comme il est expliqué plus bas. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les actifs en utilisant certaines rubriques de l'état consolidé de la situation financière.

Actif (en millions de dollars)	Au 31 décembre		Variation
	2019	2018	
Créances	179,2	192,4	(13,2)
Stocks	970,6	838,6	132,0
Autres actifs courants	41,9	37,4	4,5
Total de l'actif courant	1 191,7	1 068,4	123,3
Immobilisations corporelles	567,8	551,8	16,0
Actifs au titre du droit d'utilisation	116,8	–	116,8
Immobilisations incorporelles	114,7	131,7	(17,0)
Goodwill	284,9	298,3	(13,4)
Autres actifs non courants	5,2	12,0	(6,8)
Total de l'actif non courant	1 089,4	993,8	95,6
Total de l'actif	2 281,1	2 062,2	218,9

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

La valeur des créances, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues de 0,4 million de dollars, se chiffrait à 179,2 millions de dollars au 31 décembre 2019, contre 192,4 millions de dollars, déduction faite de la provision pour les pertes de crédit attendues de 2,2 millions de dollars, au 31 décembre 2018. La diminution est principalement attribuable à une réduction du délai moyen de recouvrement des créances, ainsi qu'à l'effet de conversion des devises sur les créances libellées en dollars américains. Dans le cours normal des affaires, la Société a une facilité à laquelle elle peut vendre, sans recours de crédit, des créances clients admissibles. Aucune créance n'était en cours en vertu de cette facilité au 31 décembre 2019 et 2018.

Les stocks s'élevaient à 970,6 millions de dollars au 31 décembre 2019, en hausse comparativement à 838,6 millions de dollars au 31 décembre 2018. La hausse est attribuable à des niveaux plus élevés de traverses de chemin de fer non traitées, résultant d'une amélioration de la disponibilité, et de stocks plus élevés de poteaux destinés aux sociétés de services publics en vue d'une augmentation attendue des livraisons dans la première moitié de l'exercice 2020. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par l'effet de conversion des devises sur les stocks libellés en dollars américains.

Compte tenu des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air libre, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement et la rotation des stocks est relativement faible. De plus, d'importants stocks de matières premières et de produits finis sont nécessaires à certains moments de l'année afin de soutenir la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec ses clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer les besoins en stocks. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est ajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

La valeur des immobilisations corporelles s'élevait à 567,8 millions de dollars au 31 décembre 2019, comparativement à 551,8 millions de dollars au 31 décembre 2018. Cette augmentation est principalement liée à l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant de 65,8 millions de dollars au cours de l'exercice 2019, en partie contrebalancée par une dotation aux amortissements de 23,8 millions de dollars pour la période, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises sur les immobilisations libellées en dollars américains.

L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à l'ajout d'actifs au titre du droit d'utilisation dont la valeur totale s'élevait à 116,8 millions de dollars au 31 décembre 2019. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables » à la page 25 pour de plus amples renseignements sur les actifs au titre du droit d'utilisation.

Les valeurs des immobilisations incorporelles et du goodwill atteignaient respectivement 114,7 millions de dollars et 248,9 millions de dollars au 31 décembre 2019. Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, les ententes de non-concurrence, l'enregistrement de la créosote, les droits de coupe, le bois sur pied et les logiciels. Au 31 décembre 2018, les immobilisations incorporelles et le goodwill se chiffraient respectivement à 131,7 millions de dollars et 298,3 millions de dollars. La baisse de la valeur des immobilisations incorporelles s'explique par une dotation aux amortissements de 14,3 millions de dollars ainsi que par l'incidence de la conversion des devises sur les immobilisations incorporelles détenues aux États-Unis. La diminution du goodwill est entièrement attribuable à l'incidence de la conversion des devises sur le goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2019, le total du passif de Stella-Jones atteignait 992,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 780,8 millions de dollars au 31 décembre 2018. La hausse du total du passif est essentiellement attribuable à l'ajout d'obligations locatives et à l'augmentation de la dette à long terme, comme il est expliqué ci-après. Veuillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les passifs en utilisant certaines rubriques de l'état consolidé de la situation financière.

Passif (en millions de dollars)	Au 31 décembre		Variation
	2019	2018	
Comptes créditeurs et charges à payer	136,2	133,3	2,9
Partie courante de la dette à long terme	6,5	9,7	(3,2)
Partie courante des obligations locatives	29,2	–	29,2
Autres passifs courants	10,2	16,4	(6,2)
Total du passif courant	182,1	159,4	22,7
Dette à long terme	598,4	503,8	94,6
Obligations locatives	88,9	–	88,9
Autres passifs non courants	123,4	117,6	5,8
Total du passif non courant	810,7	621,4	189,3
Total du passif	992,8	780,8	212,0

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

L'adoption d'IFRS 16 a donné lieu à l'ajout d'obligations locatives d'un montant total de 118,1 millions de dollars, dont une tranche de 29,2 millions de dollars est classée comme courante et une autre de 88,9 millions de dollars comme non courante. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables » à la page 25 pour de plus amples renseignements sur les obligations locatives.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, se chiffrait à 604,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, contre 513,5 millions de dollars au 31 décembre 2018. Cette augmentation provient essentiellement des emprunts effectués pour soutenir les besoins en fonds de roulement contrebalancés par l'incidence de la conversion des devises sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

Le 3 mai 2019, la Société a amendé et mis à jour la cinquième convention de crédit amendée et mise à jour intervenue en date du 26 février 2016, amendée le 18 mai 2016, le 15 mars 2018 et le 14 janvier 2019 (la « Convention de crédit existante » dans sa version amendée), aux termes d'une sixième convention de crédit amendée et mise à jour (la « Sixième ARCA »). Selon les modalités de la Sixième ARCA, les facilités de crédit syndiquées suivantes ont été mises à la disposition de Stella-Jones Inc., de Stella-Jones Corporation et de Stella-Jones U.S. Holding Corporation (collectivement, les « Emprunteurs »), par un syndicat de prêteurs : (i) un crédit rotatif non garanti d'un montant de 325,0 millions de dollars US mis à la disposition des Emprunteurs jusqu'au 27 février 2024, (ii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50,0 millions de dollars US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 26 février 2021 et (iii) un crédit à terme non rotatif non garanti d'un montant de 50,0 millions de dollars US mis à la disposition de Stella-Jones Corporation jusqu'au 28 février 2022.

Les Emprunteurs peuvent augmenter le montant des facilités de crédit syndiquées en augmentant le montant de l'une ou de plusieurs des facilités de crédit syndiquées ou en ajoutant un ou plusieurs nouveaux prêts à terme à avance unique, dans chaque cas, jusqu'à concurrence d'un montant total de 350,0 millions de dollars US, étant toutefois convenu qu'au plus cinq prêts à terme peuvent être en cours à tout moment. Les Emprunteurs peuvent obtenir de nouveaux prêts à terme sur demande écrite et sous réserve de l'approbation des prêteurs.

L'ensemble des engagements de faire, des ratios financiers, des exigences de déclaration, des engagements de ne pas faire et des cas de défaut aux termes de la Sixième ARCA demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux de la Convention de crédit existante.

Au 31 décembre 2019, un montant de 150,8 millions de dollars (116,1 millions de dollars US) était disponible en vertu des facilités de crédit syndiquées de la Société de 552,0 millions de dollars (425,0 millions de dollars US) et la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette, ses obligations de déclaration et ses ratios financiers.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 1 288,3 millions de dollars au 31 décembre 2019, comparativement à 1 281,4 millions de dollars au 31 décembre 2018.

Capitaux propres (en millions de dollars)	Au 31 décembre		Variation
	2019	2018	
Capital-actions	217,0	221,3	(4,3)
Surplus d'apport	0,4	0,3	0,1
Résultats non distribués	967,8	909,1	58,7
Cumul des autres éléments du résultat global	103,1	150,7	(47,6)
Total des capitaux propres	1 288,3	1 281,4	6,9

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

L'augmentation des capitaux propres au 31 décembre 2019 est attribuable à un résultat net de 163,1 millions de dollars dégagé au cours de l'exercice 2019, en partie contrebalancé par une perte de 50,1 millions de dollars comptabilisée dans les autres éléments du résultat global résultant principalement de la conversion de devise des états financiers des établissements étrangers, le versement de dividendes d'un montant de 38,5 millions de dollars et le rachat d'actions d'un montant de 69,0 millions de dollars. Au 31 décembre 2018, la Société s'était engagée à racheter aux fins d'annulation des actions ordinaires pour une contrepartie en espèces de 1,6 millions de dollars.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2019, aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a racheté 924 212 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 34,9 millions de dollars. En 2019, la Société a racheté 1 836 250 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 70,6 millions de dollars. Depuis le lancement de l'offre publique de rachat dans le cours normal

des activités le 20 décembre 2018, la Société a racheté 1 942 093 actions ordinaires à des fins d'annulation pour une contrepartie de 74,7 millions de dollars.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie (en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Activités d'exploitation	89,9	128,1
Activités de financement	(24,2)	(26,0)
Activités d'investissement	(65,7)	(108,5)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie durant la période	-	(6,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début	-	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie – clôture	-	-

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités d'exploitation ainsi que ses facilités de crédit syndiquées disponibles sont suffisants pour lui permettre de financer ses plans d'entreprise, faire face à ses besoins en fonds de roulement et maintenir ses actifs dans l'avenir prévisible.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 89,9 millions de dollars en 2019, comparativement à 128,1 millions de dollars en 2018. Cette baisse reflète essentiellement une augmentation des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, en partie contrebalancée par un accroissement de la rentabilité. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés, se sont élevés à 305,0 millions de dollars en 2019, comparativement à 258,0 millions de dollars en 2018. Cette hausse reflète essentiellement un accroissement de la rentabilité. Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 146,4 millions de dollars en 2019, en raison principalement d'une hausse des stocks. Le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Résultat net	163,1	137,6
Perte (gain) sur instruments financiers dérivés	(6,1)	8,6
Amortissement d'actifs au titre du droit d'utilisation	32,4	-
Autres	115,6	111,8
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts sur le résultat payés	305,0	258,0
Stocks	(162,2)	(56,7)
Créances	6,2	(13,2)
Comptes créditeurs et charges à payer	11,4	13,4
Autres actifs courants	(1,7)	(15,3)
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie	(146,4)	(71,8)
Intérêts versés	(24,2)	(18,7)
Impôts sur le résultat payés	(44,6)	(39,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	89,9	128,1

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les activités de financement ont réduit les liquidités de 24,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2019. En 2019, la Société a emprunté 126,0 millions de dollars aux termes de ses facilités de crédit syndiquées, racheté des actions ordinaires pour un montant de 70,6 millions de dollars, versé des dividendes d'un montant de 38,5 millions de dollars et remboursé des obligations locatives d'un montant de 31,1 millions de dollars. En 2018, les activités de financement avaient réduit les liquidités de 26,0 millions de dollars, en raison principalement de versements de dividendes de 33,3 millions de dollars.

Veillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement (en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Variation nette des facilités de crédit syndiquées	126,0	18,7
Remboursement de la dette à long terme	(10,2)	(6,7)
Remboursement d'obligations locatives	(31,1)	-
Rachat d'actions ordinaires	(70,6)	(4,0)
Dividendes	(38,5)	(33,3)
Autres	0,2	(0,7)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(24,2)	(26,0)

Note : Les chiffres comparatifs n'ont pas été retraités, comme l'y autorise IFRS 16.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 65,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2019, en raison principalement de l'achat d'immobilisations corporelles. L'acquisition de SWP, conclue le 1^{er} avril 2019 pour un montant de 9,2 millions de dollars, a été comptabilisée comme une acquisition d'un groupe d'actifs et a été incluse dans les achats d'immobilisations corporelles. En 2018, les activités d'investissement avaient réduit les liquidités de 108,5 millions de dollars alors que les acquisitions avaient nécessité un investissement de 54,5 millions de dollars, tandis que les achats d'immobilisations corporelles avaient nécessité 51,6 millions de dollars de liquidités, comme il est expliqué ci-après. Veillez noter que le tableau qui suit fournit des informations sur les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en utilisant certaines rubriques du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement (en millions de dollars)	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Acquisition d'entreprises	-	(54,5)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(65,8)	(51,6)
Autres	0,1	(2,4)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(65,7)	(108,5)

Obligations financières

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2019 :

Obligations financières (en millions de dollars)	Valeur comptable	Flux monétaires contractuels	Moins de 1 an	Années 2 et 3	Années 4 et 5	Plus de 5 ans
Comptes créditeurs et charges à payer	136,2	136,2	136,2	-	-	-
Obligations liées à la dette à long terme ⁽¹⁾	604,9	696,1	25,8	51,8	510,4	108,1
Paiements minimaux en vertu d'obligations locatives	118,1	131,5	32,5	51,7	24,8	22,5
Contrats dérivés sur marchandises	2,0	2,0	1,8	0,2	-	-
Ententes de non-concurrence	2,7	2,8	1,5	1,3	-	-
Obligations financières	863,9	968,6	197,8	105,0	535,2	130,6

⁽¹⁾ Comprend les paiements d'intérêts. Les intérêts sur la dette à taux variables sont présumés demeurer inchangés par rapport aux taux en vigueur au 31 décembre 2019.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2019, le capital-actions de la Société était constitué de 67 466 709 actions ordinaires émises et en circulation (69 267 732 au 31 décembre 2018). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

Nombre d'actions (en milliers)	Exercice clos le 31 décembre 2019
Solde au début de l'exercice	69 268
Régimes d'achat d'actions des employés	35
Rachat d'actions ordinaires	(1 836)
Solde à la clôture de l'exercice	67 467

Au 10 mars 2020, le capital-actions de la Société était constitué de 67 466 709 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2019, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 45 000 (45 000 au 31 décembre 2018), dont 45 000 pouvaient être exercées (39 000 au 31 décembre 2018). Au 10 mars 2020, le nombre d'options en circulation était de 45 000, dont 45 000 pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de la Société a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2019 :

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de paiement	Montant du dividende
14 mars 2019	5 avril 2019	26 avril 2019	0,14 \$
1 ^{er} mai 2019	6 juin 2019	27 juin 2019	0,14 \$
6 août 2019	2 septembre 2019	20 septembre 2019	0,14 \$
6 novembre 2019	2 décembre 2019	19 décembre 2019	0,14 \$

Après la clôture de l'exercice, soit le 10 mars 2020, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action ordinaire, payable le 24 avril 2020, aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 3 avril 2020. Il s'agit d'un dividende admissible.

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates de versement continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de la stratégie d'affectation équilibrée des capitaux de la Société. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans le futur.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La Société ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les flux de trésorerie, la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 27,5 millions de dollars en 2019 (29,7 millions de dollars en 2018) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

RISQUES ET INCERTITUDES

Conjoncture économique

Un changement négatif dans les conditions économiques pourrait toucher une grande partie ou même la totalité des marchés que la Société dessert, ce qui aurait des répercussions sur les coûts, les prix de vente et la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ses clients importants pourrait entraîner une baisse substantielle de ses résultats. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 45,1 % de ses ventes. Durant cette même période, le client le plus important de la Société a représenté environ 15,8 % des ventes totales

et est associé à la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, alors que le deuxième client en importance a représenté environ 8,0 % des ventes totales et est associé à la catégorie des traverses de chemin de fer.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles de l'approvisionnement et des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois à la Société en quantité suffisante. Les effets des conditions météorologiques régionales pourraient également réduire la disponibilité de l'approvisionnement en bois et nuire aux résultats d'exploitation de la Société.

Il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources alternatives d'approvisionnement dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. En outre, des fournisseurs pourraient décider de mettre fin à la production de certains produits de préservation du bois. La manque de disponibilité de produits forcerait la Société à évaluer le caractère raisonnable de produire à l'interne ces produits de préservation du bois, ou encore à s'approvisionner auprès d'autres fournisseurs de produits de substitution sûrs et fiables, offerts à prix raisonnables, et tout aussi efficaces et acceptables pour les clients de la Société. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs et des produits de préservation alternatifs à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement en quantité suffisante de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits.

Risque lié à l'environnement

La Société est assujettie à plusieurs lois et règlements en matière d'environnement, notamment ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut engendrer des mesures d'application civiles ou pénales susceptibles d'entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des divers lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements ou pourraient modifier la disponibilité ou les prix de certains produits tels que les produits de préservation du bois achetés et utilisés par la Société.

Bien que la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été

importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée en grande partie grâce à sa production et sa livraison constante de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires, des communautés ou des clients à l'égard de pratiques irresponsables pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois, règlements sur l'environnement ou pratiques courantes de l'industrie pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Risque lié aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

Risque de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Bien que la conclusion ne puisse être prévue avec certitude, la Société fait régulièrement le point sur ces affaires et établit des provisions basées sur l'évaluation du résultat probable. Si l'évaluation du dénouement probable s'avérait inexacte, la Société pourrait ne pas avoir constitué les provisions nécessaires pour cette perte, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société et détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Risque de couverture d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, qui cadrent avec les pratiques courantes de l'industrie, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement. En outre, à l'occasion, divers types de couvertures d'assurance pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Risque de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de certaines de ses exportations de biens fabriqués au Canada. La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des matières premières en dollars américains qu'elle utilise dans son processus de fabrication au Canada. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spécifiques, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Risque des fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2019, 76,2 % de la dette à long terme de la Société était à taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme assujettie à des taux d'intérêt variables. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la rentabilité, les flux de trésorerie et la situation financière de la Société.

Disponibilité du crédit

Les ententes régissant les facilités de crédit syndiquées et les billets de premier rang de la Société comportent certaines clauses restrictives qui imposent des restrictions opérationnelles et financières et pourraient limiter la capacité de la Société à prendre part à des activités qui seraient dans son intérêt à long terme. De plus, une violation des clauses des facilités de crédit syndiquées et des billets de premier rang risque d'entraîner un cas de défaut qui pourrait permettre aux prêteurs d'accélérer le remboursement de la dette. Le cas échéant, la Société pourrait devoir chercher à refinancer ses dettes, mais être incapable de le faire selon des modalités raisonnables d'un point de vue commercial. Par conséquent, la Société serait limitée quant à la manière dont ses activités sont exercées ou être incapable de concurrencer efficacement ou de saisir de nouvelles possibilités d'affaires.

Il existe actuellement une incertitude quant à savoir si le LIBOR continuera d'exister après 2021. Si le LIBOR cesse d'exister, la Société pourrait devoir modifier certaines ententes et elle ne peut pas prédire quel indice alternatif serait négocié avec nos contreparties. Par conséquent, les intérêts débiteurs pourraient augmenter et les liquidités pourraient en souffrir. À l'avenir, la Société pourrait devoir renégocier sa dette à taux variable ou contracter d'autres dettes, et l'élimination progressive du LIBOR pourrait avoir une incidence négative sur les modalités de ces dettes.

Risque de crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des exploitants de chemin de fer de catégorie 1, de grands détaillants et des fournisseurs de services publics de grande envergure, rien ne garantit que les créances seront payées dans les délais voulus, si tant est qu'elles le soient.

Risque lié à la cybersécurité et aux technologies de l'information

La Société dépend des technologies de l'information pour traiter, transmettre et stocker des informations électroniques dans le cadre de ses activités quotidiennes. Malgré les systèmes et les contrôles en matière de sécurité de la Société et ceux de ses tiers fournisseurs, les technologies de l'information de la Société et son infrastructure d'information peuvent être vulnérables à des cyberattaques par des pirates informatiques ou encore à des accès non autorisés attribuables à des erreurs commises par des employés, à des méfaits ou à d'autres perturbations. Toute faille de ce genre pourrait entraîner des interruptions de l'exploitation, des hausses de coûts ou le détournement de données sensibles pouvant nuire à la bonne marche des activités de la Société, donner lieu à des litiges et avoir une incidence négative sur la réputation de la Société ou avoir une incidence sur ses clients

ou fournisseurs. Afin de réduire le risque d'incidents pouvant avoir un impact sur la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information, la Société a investi dans des systèmes de contrôle de la confidentialité des données et dans la protection contre les menaces, et a adopté des politiques, procédures et contrôles en matière de détection et d'atténuation. De plus, la Société utilise des systèmes de technologies de l'information dans ses opérations et toute interruption de ces systèmes pourrait créer des perturbations aux opérations quotidiennes le temps de les réparer ou de les mettre à jour.

Risque lié à l'implantation d'un Progiciel de Gestion Intégrée (« PGI »)

La Société est dans le processus d'implantation d'un nouveau PGI. Un tel changement implique une planification approfondie, la transformation des processus actuels d'affaires et financiers, ainsi que des tests substantiels et une formation approfondie des employés. La Société prévoit compléter la phase de développement en 2020 et être pleinement opérationnelle dans l'ensemble de l'organisation d'ici la fin de 2021. Au cours du processus d'implantation, la Société pourrait subir des perturbations des systèmes informatiques et des activités d'affaires normales. Toute perturbation pourrait nuire à la capacité de la Société à traiter les transactions, à fournir des rapports précis, opportuns et fiables sur les résultats financiers et opérationnels ainsi qu'à évaluer l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. De plus, il est possible que l'implantation du nouveau système dépasse les délais et le budget prévus et rien ne garantit que le système sera bénéfique dans la mesure prévue. La Société a adopté une approche progressive et estime qu'elle prend les mesures nécessaires, y compris le déploiement de ressources internes et externes, pour atténuer les risques liés à l'implantation.

Risque lié à l'impôt des sociétés

En estimant l'impôt sur les résultats à payer de la Société, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être acceptées par les administrations fiscales compétentes. Il n'y a toutefois aucune garantie qu'il n'y aura pas d'écart important entre le montant réel de ses avantages fiscaux ou de son passif d'impôt et les estimations ou les attentes de la direction. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent aux activités de la Société évoluent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité entre les différentes juridictions où la Société mène ses opérations. De plus, les déclarations de revenus de la Société font continuellement l'objet d'examens par les administrations fiscales compétentes. Ces administrations fiscales déterminent le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, des avantages fiscaux futurs ou des passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les résultats que la Société pourrait être tenue de comptabiliser. Les montants déterminés par les autorités fiscales peuvent devenir définitifs et obligatoires pour la Société. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative sur le résultat net ou les flux de trésorerie de la Société.

Risques liés au coronavirus (virus COVID-19)

La Société suit l'évolution de l'épidémie du virus COVID-19. Bien que l'impact potentiel de l'épidémie reste inconnu, la propagation du virus COVID-19 pourrait directement ou indirectement perturber les opérations de la Société et celles de ses fournisseurs et clients, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

La Société recourt à des instruments dérivés afin d'obtenir une couverture économique visant à atténuer divers facteurs de risque. La juste valeur de ces instruments s'entend du prix dont conviendraient des parties consentantes n'ayant aucun lien de dépendance et agissant en toute liberté et en pleine connaissance de cause. La juste valeur de ces instruments dérivés est déterminée à partir des prix sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. Lorsqu'aucun prix de marché n'est disponible, des techniques d'évaluation sont utilisées, notamment l'analyse des flux de trésorerie actualisés. La technique d'évaluation intègre l'ensemble des facteurs devant être pris en compte dans l'établissement d'un prix, y compris le propre risque de crédit de la Société, de même que le risque de crédit de la contrepartie.

Gestion des risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt correspondent au risque de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché. La Société contracte des emprunts aussi bien à taux fixe qu'à taux variable. La gestion des risques a pour objectif de minimiser la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt aient des répercussions négatives sur les flux de trésorerie de la Société. La Société conclut des contrats de swap de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à court et à long terme. Au 31 décembre 2019, la Société était partie à deux contrats de swap de taux d'intérêt comme couverture d'emprunts de 240,3 millions de dollars et dont les dates d'échéance sont avril 2021 et décembre 2021. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et désignés comme couverture de flux de trésorerie. Au 31 décembre 2019, le ratio des emprunts à taux fixe et à taux variable s'établissait à 76,2 % et 23,8 %, respectivement, incluant l'incidence des positions de swap de taux d'intérêt (96,0 % et 4,0 %, respectivement, au 31 décembre 2018).

Gestion des risques liés aux taux de change

Les résultats financiers de la Société sont publiés en dollars canadiens, alors qu'une partie de ses activités est réalisée en dollars US. Les risques liés aux taux de change correspondent au risque de répercussions des fluctuations des taux de change sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie. La gestion des risques par la Société a pour objectif de réduire les risques de flux de trésorerie découlant des flux de trésorerie libellés en devises étrangères. Lorsque la couverture naturelle des ventes et des achats ne s'apparie pas, la Société recourt à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars US. Au 31 décembre 2019, la Société n'était partie à aucun contrat de change à terme.

Gestion des risques liés aux prix du diésel et du pétrole

Les risques liés aux prix du diésel et du pétrole correspondent au risque de fluctuations des flux de trésorerie futurs en raison de l'évolution des prix du diésel et du pétrole. Afin de gérer son exposition aux prix du diésel et du pétrole et aider à atténuer la volatilité des flux de trésorerie opérationnels, la Société recourt à des contrats dérivés sur marchandises reposant sur le prix du *New York Harbor Ultra Low Sulfur Diesel Heating Oil* dans le but de réduire le risque de fluctuation des prix de ces produits de base. Au 31 décembre 2019, la Société était partie à des contrats de couverture de produits de base pour 6,0 millions de gallons (12,0 millions en 2018) de diésel et pétrole qui couvrent des besoins pour 2020. Ces instruments sont présentés à leur juste valeur et n'ont pas été désignés comme couverture aux fins comptables.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités aux 31 décembre 2019 et 2018, de même qu'à la rubrique, ci-après, du présent rapport de gestion traitant de l'incidence des nouvelles normes et interprétations comptables.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et le Manuel CPA Canada, Partie 1 – Comptabilité.

Pour préparer les états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, de même que sur le montant des produits et des charges déclarés au cours des périodes visées. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la recouvrabilité des actifs non courants et du goodwill, et la détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le contexte d'une acquisition. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

Incidence des nouvelles normes et interprétations comptables

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, pour les

deux parties au contrat de location. La norme remplace IAS 17 *Contrats de location*, et les interprétations relatives aux contrats de location : IFRIC 4 *Déterminer si un accord contient un contrat de location*, SIC-15 *Avantages dans les contrats de location simple* et SIC-27 *Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location*.

La Société a adopté de façon rétrospective IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019, mais elle n'a pas retraité les chiffres correspondants pour l'exercice 2018, comme l'y autorisent les dispositions transitoires spécifiques de la norme. Les ajustements découlant des nouvelles règles en matière de location sont donc comptabilisés dans le solde d'ouverture de l'état de la situation financière au 1^{er} janvier 2019.

Lors de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives se rapportant aux contrats de location qui avaient auparavant été classés comme des contrats de location simples selon les principes de l'IAS 17, *Contrats de location*. Ces obligations ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements restants au titre de la location, dont la valeur a été calculée à l'aide du taux marginal d'endettement du preneur au 1^{er} janvier 2019. Le taux marginal d'endettement moyen pondéré qui a été appliqué aux obligations locatives le 1^{er} janvier 2019 était de 3,30 %.

Les actifs au titre du droit d'utilisation connexes ont été évalués au montant des obligations locatives, compte tenu d'un ajustement correspondant à tout paiement au titre de la location payé d'avance ou à payer qui a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018.

En appliquant IFRS 16 pour la première fois, la Société a utilisé les mesures de simplification suivantes autorisées par la norme :

- l'application d'un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- la comptabilisation en tant que contrats de location à court terme des contrats de location ayant une durée résiduelle de moins de 12 mois au 1^{er} janvier 2019;
- l'exclusion des coûts directs initiaux aux fins de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- l'utilisation des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

Au 1^{er} janvier 2019, les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives présentés ci-après selon le type d'actifs ont été comptabilisés aux états consolidés de la situation financière:

Actifs au titre du droit d'utilisation (en millions de dollars)	1^{er} janvier 2019
Matériel roulant : équipement mobile, véhicules routiers et wagons de train	79,6
Terrains	33,3
Autres actifs	7,8
Total	120,7

Au 31 décembre 2018, la Société a déclaré des paiements minimaux en vertu d'obligations liées à des contrats de location simples de 132,8 millions de dollars, ce qui correspond à la valeur actualisée des paiements au titre de la location, calculée à l'aide du taux marginal d'endettement de la Société au 1^{er} janvier 2019, de 120,7 millions de dollars.

Le tableau qui suit présente la répartition des obligations locatives entre les obligations courantes et les obligations non courantes :

Obligations locatives (en millions de dollars)		1^{er} janvier 2019
Obligations locatives courantes		28,3
Obligations locatives non courantes		92,4
Total		120,7

IFRS 3 – *Regroupements d’entreprises*

En octobre 2018, l’IASB a publié des modifications d’IFRS 3, *Regroupements d’entreprises*, relatives à la définition d’une entreprise. Les modifications visent à aider les entités à déterminer si une transaction doit être comptabilisée comme un regroupement d’entreprises ou comme une acquisition d’actifs. Le 1^{er} janvier 2019, la Société a adopté de façon anticipée, comme permis, les modifications pour les acquisitions réalisées à partir de cette date. L’adoption de ces modifications n’a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

En juin 2017, l’IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*. Cette interprétation précise que si une entité conclut qu’il est probable qu’une autorité fiscale compétente accepte un traitement fiscal incertain, elle doit déterminer le résultat fiscal d’une manière cohérente avec le traitement fiscal utilisé ou qu’elle prévoit utiliser dans sa déclaration de revenus. Si elle conclut qu’il est improbable qu’un traitement fiscal donné soit accepté, l’entité doit déterminer l’incidence de l’incertitude pour chacun des traitements fiscaux incertains à l’aide de l’une des méthodes suivantes, en fonction de celle qui lui semble fournir la meilleure prévision du dénouement de l’incertitude :

- le montant le plus probable : celui dont la probabilité d’occurrence est la plus élevée parmi tout l’éventail de résultats possibles;
- la valeur attendue : la somme des divers montants possibles, pondérés par leur probabilité d’occurrence.

La Société a appliqué d’IFRIC 23 à compter du 1^{er} janvier 2019. L’application de cette nouvelle interprétation n’a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

IAS 39, l’IFRS 9 et l’IFRS 7 – *Réforme des taux d’intérêt de référence*

En septembre 2019, l’IASB a publié l’exposé-sondage *Réforme des taux d’intérêt de référence* (projet de modification d’IFRS 9, *Instruments financiers*, d’IAS 39, *Instruments financiers, comptabilisation et évaluation*, et d’IFRS 7, *Instruments financiers, informations à fournir*) qui permet de poursuivre la comptabilité de couverture pendant la période d’incertitude qui précède le remplacement des taux d’intérêt de référence existants par des taux d’intérêt alternatifs sans risque. Les modifications seront en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020, l’adoption anticipée étant permise, et s’appliqueront aux relations de couverture qui existent au début d’une période de présentation de l’information financière ou qui sont désignées par la suite, et aux profits et aux pertes qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au moment de l’adoption. L’adoption de ces modifications permettra à la Société de maintenir ses relations de couverture actuelles et de supposer que les taux de référence actuels continueront d’exister sans incidence importante sur les états financiers consolidés. Au cours du quatrième trimestre, la Société a adopté par anticipation cette norme modifiée et ce changement n’a pas eu d’incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L’INFORMATION

La Société maintient des systèmes d’information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s’assurer que l’information utilisée à l’interne et communiquée à l’externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l’information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l’assurance raisonnable que l’information devant être présentée par l’émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d’autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et

procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2019, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et opèrent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances de la Société, avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que la première vice-présidente et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2019.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'échelonnant du 1^{er} octobre 2019 au 31 décembre 2019 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

PERSPECTIVES

Les poteaux destinés aux sociétés de services publics et les traverses de chemin de fer que produit la Société sont des composantes essentielles des infrastructures nord-américaines de services publics et de transport. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les produits de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux de télécommunications et ferroviaires.

Sur la base des hypothèses que les conditions économiques actuelles ainsi que celles du marché se stabilisent et que les devises et les prix des matières premières demeurent comparables à ceux de l'exercice précédent, la Société anticipe une progression de ses ventes d'un exercice sur l'autre, stimulée principalement par l'accroissement de la portée de la Société sur les marchés des poteaux destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer et du bois d'œuvre à usage résidentiel. La croissance des ventes devrait entraîner une amélioration des marges d'exploitation. Par conséquent, nonobstant toutes acquisitions éventuelles, le BAIIA prévu pour l'exercice 2020 devrait s'établir dans une fourchette comprise entre 320,0 et 345,0 millions de dollars, comparativement au BAIIA de 312,9 millions de dollars en 2019.

Dans la catégorie des poteaux destinés aux sociétés de services publics, la demande générée par les programmes d'entretien régulier demeure relativement stable au fil du temps. Pour l'exercice 2020, les ventes et les marges devraient augmenter grâce à des prix de vente plus élevés, une demande accrue générée par les programmes de remplacement et une pénétration plus importante du marché.

Dans la catégorie des traverses de chemin de fer, les sociétés de chemin de fer nord-américaines continueront d'entretenir le réseau ferroviaire continental du fait que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Pour l'exercice 2020, les ventes et les marges devraient augmenter d'un exercice sur l'autre. L'amélioration de la disponibilité des stocks de traverses de chemin de fer non traitées devrait offrir de nouvelles possibilités de réaliser des ventes auprès des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et d'autres types de clients et permettre de réduire la durée des cycles de traitement. Les marges devraient s'améliorer grâce aux ventes réalisées auprès des clients autres que les exploitants de chemins de fer de catégorie 1 qui contribueront à rendre la composition des ventes plus avantageuse.

Dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, la Société prévoit continuer à profiter de la demande soutenue générée par les projets de nouvelles constructions et de rénovation extérieure dans les marchés résidentiels et commerciaux en Amérique du Nord. Les ventes pour l'exercice 2020 devraient augmenter par rapport au précédent exercice principalement grâce à un accroissement du volume et une pénétration plus importante du marché. La direction suit de près l'évolution des marchés du bois d'œuvre en Amérique du Nord et ajuste ses prix en conséquence de manière à maintenir ses marges, exprimées en dollars, sur des volumes comparables. Les marges, exprimées en dollars absolus, devraient augmenter grâce à un accroissement du volume des ventes, tandis que les marges, exprimées en pourcentage des ventes, devraient se maintenir à des niveaux comparables à ceux de 2019.

Pour l'exercice 2020, les ventes dans la catégorie des produits industriels devraient légèrement reculer du fait que l'entretien des chemins de fer devrait nécessiter moins de composants de ponts et de traverses de passages à niveau.

Dans la catégorie des billots et du bois d'œuvre, les ventes pour l'exercice 2020 devraient augmenter en raison principalement d'une hausse des volumes de bois d'œuvre. Il est important de souligner que cette catégorie de produits permet à la Société d'optimiser son approvisionnement et qu'elle ne génère pas de marge. Les prix des billots et du bois d'œuvre sont étroitement liés au prix du marché du bois d'œuvre. En conséquence, une hausse ou une baisse du prix du bois d'œuvre aura un impact direct sur le montant des ventes du fait que le prix du bois d'œuvre est transféré aux clients. De même, les marges globales, exprimées en pourcentage des ventes, lorsque prises dans leur ensemble avec d'autres catégories de produits, seront touchées.

La Société prévoit investir de 45,0 millions de dollars à 55,0 millions de dollars dans les dépenses en immobilisations au cours de l'exercice 2020. Cela englobe un investissement dans le contrôle des eaux pluviales et la construction d'un nouveau centre de distribution pour améliorer le rendement d'exploitation des installations de Shelburne récemment acquises, ainsi que des dépenses en vue de l'implantation d'un nouveau progiciel de gestion intégrée. De plus, la Société continuera à améliorer l'efficacité opérationnelle et à optimiser un approvisionnement à long terme en produits de préservation pour ses activités de traitement de poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs nord-américains de produits industriels en bois traité et, de ce fait, compte mettre à profit la force de son réseau continental afin d'obtenir une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans ses principaux secteurs des poteaux destinés aux sociétés de services publics et des traverses de chemin de fer, tout en demeurant à l'affût d'occasions dans l'ensemble des catégories de produits.

La vision stratégique de la Société, axée sur l'expansion à l'échelle continentale, reste intacte du fait que la direction estime que les facteurs fondamentaux de chaque catégorie de produits demeureront solides. La situation financière solide de Stella-Jones lui permettra de poursuivre sa recherche d'occasions d'élargir encore davantage sa présence dans ses marchés de base, tant par la croissance interne que par des acquisitions, et ainsi améliorer la valeur des actionnaires.

Le 10 mars 2020